



ENQUETE NOYADES 2021 RESULTATS PRELIMINAIRES POUR LA PERIODE DU 01/06 au 31/08/2021

Point au 10 septembre 2021

Santé publique France, avec le soutien du ministère des Solidarités et de la Santé, du ministère de l'Intérieur, du ministère chargé des Sports et du ministère de la Transition écologique, réalise l'enquête NOYADES 2021 entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2021 en France métropolitaine et dans l'ensemble des outremer. Toutes les noyades, qu'elles soient accidentelles ou intentionnelles, prises en charge par un service de secours organisé sur le lieu de noyade et suivies d'une prise en charge hospitalière (passage aux services d'urgence ou hospitalisation) ou d'un décès ont été prises en compte dans l'enquête. Pour chaque cas de noyade, un questionnaire est rempli par les services de secours organisés (pompiers, SAMU-SMUR, etc.) intervenant auprès des victimes de noyade. Les informations sont enregistrées dans une base de données transmise à Santé publique France.

La description des caractéristiques des victimes et de certains éléments de circonstances de survenue de ces noyades permettront de guider les actions de prévention et de réglementation. Ce point épidémiologique contient plus spécifiquement les résultats préliminaires correspondant aux noyades accidentelles survenues entre le 1^{er} juin et le 31 août 2021 et pour lesquelles la nature accidentelle a été documentée.

POINTS CLÉS

- Un nombre total de 1 983 noyades est survenu en France entre le 1^{er} juin et le 31 août 2021, incluant 1 119 noyades accidentelles documentées, dont 250 suivies de décès (22 %). Sur la même période, le nombre de noyades accidentelles en 2021 est en baisse de 9 % par rapport à 2018, date de la dernière enquête : respectivement 1 119 vs 1 225. Le nombre de noyades accidentelles suivies de décès est de 250 en 2021, il était de 262 en 2018.
- Le nombre de noyades accidentelles a varié selon les périodes :
 - Lors de la première quinzaine de juin 2021, le nombre plus important de noyades accidentelles par rapport à 2018 sur la même période est survenu dans un contexte de levée des mesures de restriction déployées pour la gestion de l'épidémie de COVID-19 associée aux conditions climatiques favorables à la baignade. L'augmentation pourrait être au moins partiellement liée à une mauvaise appréhension des capacités physiques ou à une dégradation de l'état de santé au sortir d'une longue période de moindre activité accompagnée d'une prise de poids.
 - Lors de la première quinzaine de juillet et la première quinzaine d'août 2021, le nombre moins important de noyades accidentelles par rapport à 2018 sur les mêmes périodes pourrait être lié aux conditions climatiques beaucoup moins favorables à la baignade (températures, ensoleillement) sur une large partie du territoire métropolitain.

- Entre le 1^{er} juin et le 31 août 2021 :
 - Les deux catégories d'âge les plus représentées parmi les noyades accidentelles étaient les enfants âgés de moins de 6 ans (26 %) et les personnes âgées de 65 ans et plus (20 %).
 - Parmi les noyades accidentelles, la proportion de décès augmente avec l'âge : de 7 % chez les moins de 6 ans jusqu'à près de la moitié chez les 45-64 ans.
 - Parmi les noyades accidentelles en cours d'eau/plan d'eau, 39 % ont été suivies de décès. Ces proportions sont de 20 % pour les noyades accidentelles en mer et de 12 % pour celles survenues en piscine.
 - Les noyades accidentelles suivies de décès étaient plus fréquentes en milieu naturel (mer, cours d'eau, plan d'eau) chez les adolescents et les adultes et en piscine chez les enfants de moins de 6 ans.
 - Les noyades accidentelles étaient plus nombreuses dans les régions du littoral, notamment en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Occitanie, par rapport aux autres régions.

- Le nombre de noyades accidentelles durant les mois de juin, juillet et août 2021 reste élevé. Les noyades accidentelles concernent tous les âges et tous les lieux. Ces résultats soulignent la nécessité de poursuivre la prévention sur le risque de noyades à tous les âges, en insistant sur la surveillance des enfants et la reprise progressive de l'activité physique, dont la baignade, tenant compte de l'état de santé de chacun.

Résultats généraux

Entre le 1^{er} juin et le 31 août 2021, 1 983 noyades au total, quelle que soit la nature de l'intentionnalité, ont été enregistrées en France métropolitaine et dans l'ensemble des outre-mers. Elles ont été suivies de 423 décès (21 %).

Ces 1 983 noyades étaient réparties en :

- 1 119 noyades accidentelles, dont 250 décès (22 %) ;
- 98 noyades intentionnelles (suicide, tentative de suicide, agression), dont 51 décès (52 %) ;
- 766 noyades d'origine encore indéterminée, en cours d'investigation, dont 122 décès (16 %).

Le nombre de noyades accidentelles, globalement en baisse de 9 % entre les enquêtes NOYADES 2018 et 2021, varie selon les périodes (Tableau 1). Les noyades accidentelles ont augmenté entre 2018 et 2021 sur la première quinzaine de juin alors qu'elles ont diminué sur la première quinzaine de juillet et la première quinzaine d'août.

Tableau 1 / Evolution du nombre des noyades accidentelles entre les enquêtes NOYADES 2018 et 2021 par période
(Source : Enquête NOYADES 2018 et 2021, données du 1^{er} juin au 31 août, exploitation SpFrance)

Période	2018	2021	Evolution entre 2018 et 2021 ¹
Du 1 ^{er} au 15 juin	63	157	Augmentation (p<0,01)
Du 16 au 30 juin	176	198	Pas d'évolution
Du 1 ^{er} au 15 juillet	290	123	Diminution (p<0,01)
Du 16 au 31 juillet	283	281	Pas d'évolution
Du 1 ^{er} au 15 août	279	213	Diminution (p<0,01)
Du 16 au 31 août	134	147	Pas d'évolution
Total	1 225	1 119	Diminution (p<0,05)

Description des 1 119 noyades accidentelles

Parmi les 1 119 noyades accidentelles enregistrées sur la période du 1^{er} juin au 31 août 2021 (Graphique 1) :

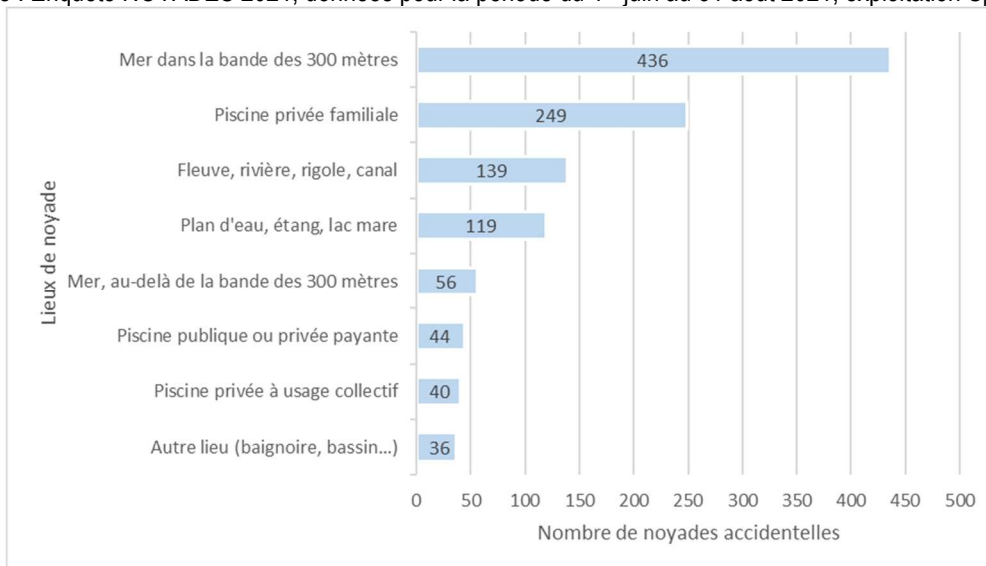
- 44 % (492/1 119) sont survenues en mer dont 32 % (156/492) concernaient des personnes de 65 ans ou plus ;
- 30 % (333/1 119) sont survenues en piscine dont 64 % (212/333) concernaient des enfants de moins de 6 ans ;

¹ Des tests du Chi² ont été réalisés pour toutes les comparaisons entre les enquêtes 2018 et 2021, les résultats présentés sont significatifs au seuil de 5 %.

- 23 % (258/1 119) sont survenues dans un cours d'eau et plan d'eau, noyades qui concernaient toutes les classes d'âge dans des proportions équivalentes ;
- 3 % (36/1 119) sont survenues dans d'autres lieux (baignoire, bassin, etc.).

Graphique 1 / Répartition des noyades accidentelles totales par lieu de noyade

(Source : Enquête NOYADES 2021, données pour la période du 1^{er} juin au 31 août 2021, exploitation SpFrance)

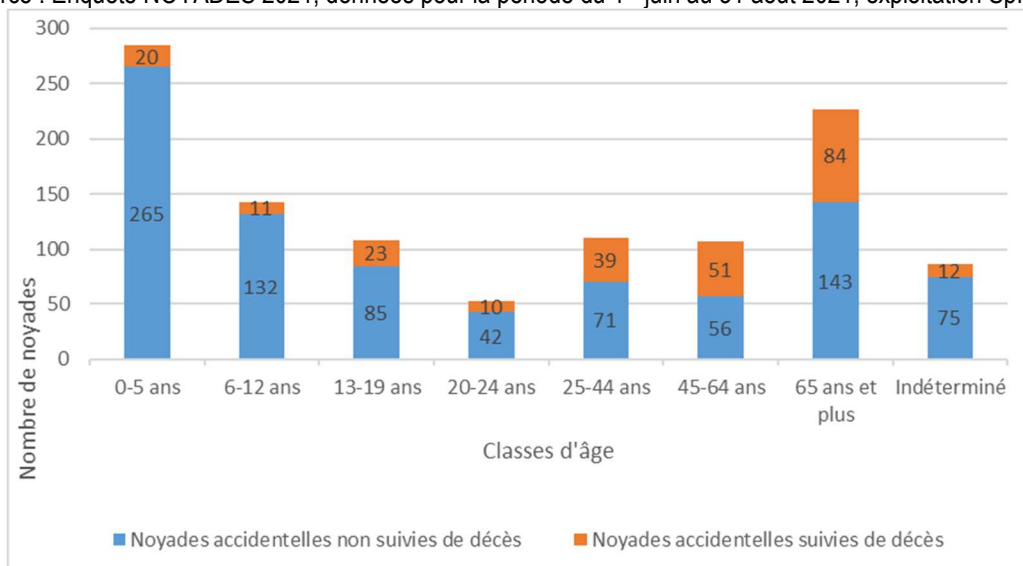


Le nombre de noyades accidentelles, par catégories d'âge, était plus élevé chez les enfants âgés de moins de 6 ans (25 %) et les personnes âgées de 65 ans et plus (20 %). La répartition par âge du nombre de noyades accidentelles n'était globalement pas différente entre l'enquête de 2018 et celle de 2021 sur la même période.

Parmi les noyades accidentelles, la proportion de celles suivies de décès différait selon l'âge (Graphique 2) : elle était de 7 % chez les moins de 6 ans (20/285), de 35 % chez les 25-44 ans (39/110) et de 37 % chez les 65 ans et plus (84/227), et atteignait 48 % chez les 45-64 ans (51/107).

Graphique 2 / Nombre de noyades accidentelles totales et suivies de décès selon l'âge

(Source : Enquête NOYADES 2021, données pour la période du 1^{er} juin au 31 août 2021, exploitation SpFrance)



Les noyades accidentelles suivies ou non de décès étaient plus nombreuses dans les régions du littoral notamment en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Occitanie (Tableau 2). Le nombre de noyades accidentelles était élevé en région Auvergne-Rhône-Alpes, la plaçant en 4^{ème} position, région continentale comptant de nombreux cours d'eau/plans d'eau.

Tableau 2 / Répartition des noyades accidentelles totales et suivies de décès par région
(Source : Enquête NOYADES 2021, données du 1^{er} juin au 31 août 2021, exploitation SpFrance)

Région	Nombre de noyades accidentelles (total)	Nombre de noyades accidentelles suivies de décès
Auvergne-Rhône-Alpes	105	26
Bourgogne-Franche-Comté	15	6
Bretagne	87	26
Centre-Val-de-Loire	31	9
Corse	14	2
Grand-Est	28	9
Hauts-de-France	45	11
Île-de-France	48	10
Normandie	45	13
Nouvelle-Aquitaine	126	34
Occitanie	202	33
Pays-de-la-Loire	67	20
Provence-Alpes-Côte d'Azur	246	37
Ensemble de l'outre-mer	60	14
Total	1 119	250

Description des 250 noyades accidentelles suivies de décès

Les noyades accidentelles suivies de décès concernaient tous les âges et tous les lieux de noyade (Tableau 2). Cinquante-quatre pour cent des décès sont survenus chez les personnes âgées de 45 ans et plus : 20 % (51/250) chez les 45-64 ans et 34 % (84/250) chez les 65 ans et plus. Parmi les 84 noyades suivies de décès chez les 65 ans et plus, 47 ont eu lieu en mer, 21 en cours d'eau et plan d'eau et 15 en piscine. Parmi les 51 noyades suivies de décès chez les 45-64 ans, 21 ont eu lieu en mer et 21 en cours d'eau et plan d'eau. Parmi les 39 noyades suivies de décès chez les 25-44 ans, 19 en cours d'eau et plan d'eau et 18 ont eu lieu en mer. Parmi les 20 noyades suivies de décès chez les enfants de moins de 6 ans, 16 ont eu lieu en piscine. Les décès en cours d'eau et plans d'eau ont représenté 40 % (100/250) du total et contrairement à 2018, ces décès n'ont pas seulement concerné les adultes d'âge intermédiaire, mais également les enfants, les adolescents et les personnes de 65 ans et plus.

Tableau 2 / Répartition des noyades accidentelles suivies de décès par lieu de noyade et âge
(Source : Enquête NOYADES 2021, données du 1^{er} juin au 31 août 2021, exploitation SpFrance)

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	>=65 ans	Indéterminé	Total	%
Piscines	16	0	1	1	1	7	15	0	41	16
dont :										
Privées familiales	15	0	0	0	1	7	13	0	36	14
Publiques ou privées payantes	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0
Privées à usage collectif	1	0	1	0	0	0	2	0	4	2
Cours d'eau	0	3	11	7	11	12	6	0	50	20
Plan d'eau	2	6	7	2	8	9	15	1	50	20
Mer	0	2	4	0	18	21	47	8	100	40
dont :										
< 300 mètres	0	2	4	0	16	19	42	4	87	35
≥300 mètres	0	0	0	0	2	2	5	4	13	5
Autre lieu	2	0	0	0	1	2	1	3	9	4
Total	20	11	23	10	39	51	84	12	250	100
%	8	4	9	4	16	20	34	5	100	

Conseils de prévention

Pour une reprise progressive et sans danger de la nage, notamment après une baisse ou absence d'activité physique :

- Tenez compte de votre état de forme ;
- Ne vous baignez pas si vous ressentez un trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons, courbatures...) ;
- Adaptez l'intensité de votre nage à vos capacités et ne surestimez pas votre niveau de natation. Lors de la reprise de la natation après une interruption privilégiez les distances courtes. Avant de partir nager, assurez-vous que votre forme physique vous permet de revenir. Souvenez-vous qu'il est plus difficile et fatiguant de nager en milieu naturel (mer, lac, rivière) qu'en piscine ;
- N'hésitez pas à consulter un médecin pour faire un bilan de votre état général et à vous faire accompagner dans la reprise de la natation.

A tous les âges, la baignade comporte des risques, des gestes simples peuvent être adoptés pour se baigner en toute sécurité.

Pour les plus petits :

- Apprendre aux enfants à nager le plus tôt possible et les familiariser à l'aisance aquatique dès le plus jeune âge
- Surveiller les enfants en permanence, toujours rester près d'eux quand ils jouent au bord de l'eau et se baigner avec eux lorsqu'ils sont dans l'eau
- Chaque enfant doit être surveillé par un seul adulte qui en prend la responsabilité
- Porter une vigilance particulière lors des baignades dans des piscines « hors-sol » (non enterrées) qui ne disposent pas de dispositif de sécurité

Pour les adultes :

- Il n'est jamais trop tard pour commencer à apprendre à nager
- S'informer sur les conditions météorologiques et, de manière générale, respecter les consignes de sécurité, les interdictions de baignade et choisir les zones de baignade surveillées signalées par les drapeaux de baignade, où l'intervention des équipes de secours est plus rapide
- Prévenir un proche avant de se baigner
- Rentrer dans l'eau progressivement surtout après une longue exposition au soleil
- Éviter la consommation d'alcool avant de se baigner

Remerciements

La transmission des données est assurée par les services de secours organisés intervenant auprès des noyés notamment :

- Les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS), la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP), le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille (BMPM), le Service Départemental Métropolitain d'Incendie et de Secours (SDMIS), les Services Territoriaux d'Incendie et de Secours (STIS), les Services d'Incendie et de Secours (SIS) ;
- Les SAMU-SMUR ;
- La Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) et les Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) ;
- Les services de Police et de Gendarmerie ;
- Les services d'accueil aux urgences générales et pédiatriques, les services de réanimation adulte et pédiatrique et les autres services des hôpitaux et cliniques.

Pour en savoir plus

Page sur les noyades sur le site de Santé publique France

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/>

Auteurs / Rédaction : Aymeric Ung, Arnaud Gautier, Edouard Chatignoux, Nathalie Beltzer, Santé publique France

Contact presse : presse@santepubliquefrance.fr

Diffusion

Santé publique France

12 rue du Val d'Osne

94415 Saint-Maurice Cedex

www.santepubliquefrance.fr

Date de publication : 10 septembre 2021